

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

**Arrêté du 11 avril 2019 fixant au titre de l'année 2019 le nombre et la répartition des postes offerts aux concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C**

NOR : MENH1906091A

Par arrêté de la garde des sceaux, ministre de la justice, de la ministre des solidarités et de la santé, du ministre de l'économie et des finances, de la ministre du travail, du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, du ministre de l'action et des comptes publics, du ministre de l'agriculture et de l'alimentation, du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations et du directeur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques en date du 11 avril 2019, le nombre de postes offerts au titre de l'année 2019 aux concours communs pour le recrutement dans le deuxième grade de divers corps de fonctionnaires de catégorie C est fixé à 1 171 répartis, dans les corps concernés, ainsi qu'il suit :

ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2 <sup>E</sup> CLASSE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
ACADEMIE	CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE
AIX-MARSEILLE	-	25
AMIENS	-	13
BESANÇON	4	2
BORDEAUX	36	-
CORSE	-	2
CRETEIL	37	40
DIJON	15	15
GRENOBLE	5	7
LILLE	-	31
LYON	17	16
MONTPELLIER	-	30
NANCY-METZ	8	11
NANTES	17	18
NICE	-	12
ORLEANS-TOURS	19	19
PARIS	49	34
POITIERS	12	5
REIMS	4	6
RENNES	16	18
REUNION (LA)	-	2
ROUEN	-	15

ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2 <sup>E</sup> CLASSE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
ACADEMIE	CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE
STRASBOURG	24	15
VERSAILLES	77	79
MAYOTTE	-	2
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	1	-
TOTAUX	341	417

ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2 <sup>E</sup> CLASSE RELEVANT DES MINISTRES CHARGES DES AFFAIRES SOCIALES		
REGION	CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	3	-
BRETAGNE	1	-
CORSE	-	1
HAUTS-DE-FRANCE	-	3
ILE-DE-FRANCE	6	4
NOUVELLE-AQUITAINE	3	-
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	-	1
MAYOTTE	-	2
SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	1	-
TOTAUX	14	11

ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2 <sup>E</sup> CLASSE RELEVANT DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE		
REGION	CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	-	2
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE	2	-
CENTRE-VAL DE LOIRE	2	-
ILE-DE-FRANCE	-	1
NORMANDIE	-	1
PAYS DE LA LOIRE	1	-
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	-	2
TOTAUX	5	6

ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2 <sup>E</sup> CLASSE RELEVANT DES MINISTÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	
CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE
4	5

ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2 <sup>E</sup> CLASSE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE	
CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE
228	114

ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2 <sup>E</sup> CLASSE DU CONSEIL D'ETAT ET DE LA COUR NATIONALE DU DROIT D'ASILE	
CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE
2	2

ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2 <sup>E</sup> CLASSE DE LA CAISSE DES DEPÔTS ET CONSIGNATIONS	
CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE
5	3

ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2 <sup>E</sup> CLASSE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES	
CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE
9	5

En outre, 146 postes sont offerts aux bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et 83 postes sont offerts par la voie contractuelle aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat, répartis dans les corps concernés ainsi qu'il suit :

ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2 <sup>E</sup> CLASSE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR		
ACADEMIE	ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	TRAVAILLEURS HANDICAPES
AIX-MARSEILLE	4	1
AMIENS	3	-
BORDEAUX	5	2
CRETEIL	10	6
DIJON	3	1
GRENOBLE	2	1
LILLE	5	2
LYON	4	-
MONTPELLIER	6	5
NANCY-METZ	1	2
NANTES	5	3
ORLEANS-TOURS	3	1
PARIS	10	4
POITIERS	2	2
REIMS	1	2
RENNES	5	1
ROUEN	4	1
STRASBOURG	6	3
VERSAILLES	22	10
TOTAUX	101	47

ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2 <sup>E</sup> CLASSE RELEVANT DES MINISTRES CHARGES DES AFFAIRES SOCIALES		
REGION	ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	TRAVAILLEURS HANDICAPES
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	-	1
BRETAGNE	-	1
CENTRE-VAL DE LOIRE	-	1
CORSE	-	1
ILE-DE-FRANCE	-	2
NORMANDIE	3	4
TOTAUX	3	10

ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2 <sup>E</sup> CLASSE RELEVANT DES MINISTERES ECONOMIQUES ET FINANCIERS	
ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	TRAVAILLEURS HANDICAPES
-	1

ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2 <sup>E</sup> CLASSE DU MINISTERE DE LA JUSTICE	
ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	TRAVAILLEURS HANDICAPES
40	23

ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2 <sup>E</sup> CLASSE DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES	
ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	TRAVAILLEURS HANDICAPES
1	1

ADJOINTS ADMINISTRATIFS PRINCIPAUX DE 2 <sup>E</sup> CLASSE DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	
ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE	TRAVAILLEURS HANDICAPES
1	1